

DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES POUR LES HABITATIONS

DURÉE DE VALIDITÉ

DIAGNOSTICS

VENTE

LOCATION

DPE

10 ans

10 ans

ÉLECTRICITÉ
installation > 15 ans

3 ans

6 ans

GAZ
installation > 15 ans

3 ans

6 ans

AMIANTE
permis de construire < juillet 1997

3 ans
sans limite si absence

Non concerné

Dossier Amiante Parties Privatives
permis de construire < juillet 1997

Non concerné

3 ans
sans limite si absence

PLOMB CONSTRUCTION
< 1949

1 an
sans limite si absence

6 ans
sans limite si absence

MESURAGE

**pour les biens
en copropriété**
(loi Carrez)

**pour tous
les logements**
(loi Boutin)

État des Risques et Pollutions (ERP)

6 mois

6 mois

TERMITES

6 mois

Non concerné

AUDIT RÉGLEMENTAIRE

5 ans

Non concerné